

PG/MM.-
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

CONSEN. des MINISTRES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL **SOMMAIRE :**

18 Juin 1960 a/s
Nomination.

Arrêté N° 771 S.G.C.M. -:-

____ DÉCRET du ____ PREMIER ____ MINISTRE

____ N° 1960 I ____ / ____ P.C.M./M.I.

____ / ____ PREMIER ____ MINISTRE

VU la Loi N°59/3 du 15 Février 1959 portant Constitution de la République du Dahomey;
VU la Loi N°59/16 ALD du 9 Juillet 1959, fixant la liste des emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des Titulaires est faite par Le PREMIER MINISTRE, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;
VU la lettre N°202/4 du 25 Avril 1960 du Chef d'Escadron JOMOTTE, Commandant le Groupement de Gendarmerie du Dahomey;
VU les nécessités de Service;
SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur;
Le Conseil des Ministres entendu;

- D É C R E T -

de Gendarmerie

ARTICLE 1er. - Le Capitaine/THIRION Daniel est nommé Commandant du Corps de la Garde Républicaine en remplacement du Capitaine TIETARD rapatrié pour fin de séjour.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Par Le Premier Ministre
Le Ministre de l'Intérieur

Porto-Novo, le 15 Mai 1960

LE PREMIER MINISTRE

M.ARCUNA.-

H.MAGA.-

AMPLIATIONS :

Original	I
J.O.R.D.	I
Présidence	15
Hausnaire	I
M.I.	5
C.D.	I
Trésor	I
BCP/FOM	3
M.A.C.	I
Grpt. de Gend. P/Novo	I
Gard. Territ. P/Novo	I
Intéressé	I
Radio-Inform.	2
S.G.C.M.	4

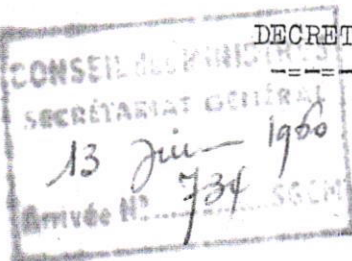
REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRETS DU PREMIER MINISTRE

SOMMAIRE :

Matinée du 13 JUIN
1960 chômée. -



N° 145 /PCM/SGCM

VU la Constitution ;

VU la Décision du Conseil des Ministres en date du
10 JUIN 1960 ;

D E C R E T E

ARTICLE 1er : La matinée du Lundi 13 JUIN 1960 sera chômée et payée dans le Secteur Public et dans le Secteur Privé sur tout le Territoire de la République du Dahomey.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

PORTO-NOVO, le 11 JUIN 1960

Pour LE PREMIER MINISTRE absent,
Le Vice-Premier Ministre,


OKE ASSOGBA

AMPLIATIONS :

Original	1
J.O.R.D.	1
Tous Ministres	15
Subdivisions-Cercles	40
SGCM.	5
Syndicats	10
Radio	2
Assemblée	1
Hausaire	1
Chambre de Commerce	6
MINAICOOP	3